

LA DELEGATION DU CANADA A LA DIX-SEPTIEME SESSION REGULIERE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.

pour publication
immédiate

le 29 novembre 1962.

Communiqué de presse n° 17.

Bureau de Presse
750 Third Avenue,
NEW YORK, N.Y.

YUkon 6-5740

Item 14 : Rapport de l'Agence Internationale d'Energie Atomique.

Déclaration de Monsieur Paul Tremblay,
Vice-Président de la Délégation du Canada.

Monsieur le Président,

Ma Délégation a suivi avec un vif intérêt l'exposé du rapport que vient de présenter le Directeur Général de l'Agence Internationale d'Energie Atomique. Nous voulons lui dire la joie que nous éprouvons à l'accueillir, pour la première fois, au sein de cette Assemblée.

La Sixième Conférence générale de l'Agence Internationale d'Energie Atomique qui a tenu ses assises en septembre dernier a permis d'évaluer le travail accompli durant les cinq années de son existence et de formuler des pronostics pour l'avenir. Si les activités de l'Agence n'ont pas toujours correspondu aux prévisions initiales, mon Gouvernement n'est pas enclin, pour autant, à sous-estimer ses réalisations. Il n'est pas non plus pessimiste quant à son rôle pour l'avenir.

Une des fonctions les plus importantes de l'Agence est de promouvoir l'échange de renseignements scientifiques et techniques et, plus spécialement, de favoriser la tenue de conférences, séminaires et symposiums. Le Gouvernement canadien a été heureux, grâce à la coopération de la Compagnie de l'Energie Atomique du Canada,